PÊCHE ET INVESTIGATIONS !

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, dépôt des sacs, passage aux toilettes, équipement (bottes). Introduction au thème de la journée : présentation du site et du programme de l'activité. Répartition de la classe en groupes de 4 élèves.	Médiateur - Intervenant - Enseignant	Vestiaire
1h45	**Objectif : découvrir la faune aquatique de la Réserve.** Capture, identification et inventaire des espèces animales d'eau douce de la Réserve. Pêche avec épuisettes, balances et fagots à différents endroits de la Réserve.	Intervenant	Réserve
1h	Pique-nique	Enseignant	Aire de pique-nique ou salle d'activité
30'	**Objectif : découvrir la biologie de l'écrevisse de Louisiane.** Étude de l'anatomie du crustacé et initiation à la classification. Différenciation mâle / femelle avec des individus vivants. Utilisation d'une loupe binoculaire et initiation au dessin d'observation.	Enseignant - Accompagnateurs	Salle d'activité
30'	**Objectif : identifier quelques chaînes alimentaires du milieu aquatique.** Caractérisation des différents régimes alimentaires. Comprendre la notion de réseau trophique.	Médiateur	Extérieur ou salle d'activité
45'	**Objectif : découvrir la biologie des poissons.** Identification des caractéristiques des poissons à l'aide de spécimens naturalisés et d'une diversité d'espèces vivantes en aquarium. Dessin d'observation. Identification d'espèces par association visuelle.	Médiateur	Salle d'activité
15'	Bilan, passage aux toilettes, départ du groupe.	Intervenant - Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs	Vestiaire

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1 journée
Tarif : 5,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
6,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)
Intervenant : Benjamin Jollivet, animateur à la Fédération de Pêche de Vendée.

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité.*

- Activité conseillée de novembre à décembre puis d'avril à juin.
- Préparer les élèves à l'activité avec des mots clés : fossé, poisson, crustacé.
- Prévoir des groupes de 4 élèves.
- Merci d'apporter des bottes étanches et des vêtements de saison (jambes et bras couverts) pour les élèves ainsi que les accompagnateurs qui participeront à cette activité.

RENDEZ-VOUS

RÉSERVE DES HUTTES
Les Huttes
85370 NALLIERS

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES ET TECHNOLOGIE
Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent.
Les êtres vivants dans leur environnement.
Adopter un comportement. éthique et responsable.

- Chaque élève se verra remettre une carte de pêche personnelle le jour de sa venue pour les besoins de l'activité et repartira avec celle-ci. Merci de transmettre les informations suivantes par mail à l'intervenant (communiqué par la centrale de réservation), au plus tard 3 semaines avant votre venue : nom et prénom de chaque élève, date de naissance et adresse postale.

RÉSERVE DES HUTTES

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Respecter la flore : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo, bras et jambes couverts de préférence.

Penser aux bottes (même pour les adultes) !

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.